



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

ANR Info n°100

Avril 2023

Dans ce numéro :

Le mot du Président	1
Offre Amicale Vie	1
Rappel cotisations	2
Vie du Groupe	2
Envoi de l'ANR Info	2
Nos activités	3 - 4
Brèves	4

Annexes :

- Château de Montbras
- Abbaye des Prémontrés
- Archives municipales

Nos coordonnées :

www.anr54.org
anrptt54@wanadoo.fr

Tel. : 03 83 56 38 75
Laisser un message

107 avenue Carnot
54130 SAINT MAX

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous

Quand vous recevrez cet ANR Info n°100, l'Assemblée Départementale sera passée.

Un compte rendu vous en sera fait lors du prochain numéro.

2023 a débuté par la reprise de la traditionnelle galette des rois et des reines, c'était un bon départ. Notre enthousiasme a été atténué par l'abandon de la croisière sur le Rhône en raison d'un nombre insuffisant de participants, au grand regret des inscrits, mais nous ne désespérons pas de relancer cette proposition l'année prochaine.

Une note d'espoir est réapparue avec la sortie cabaret au Belcour dans les Vosges qui a réjoui les yeux et les papilles des convives.

Aussi nous comptons sur votre participation aux sorties prévues ce deuxième trimestre. Compte tenu du type de visite les places en seront limitées, alors inscrivez-vous vite notamment pour la première, la journée dans le sud meusien (Château de Montbras) dont les délais de réponse sont courts pour des raisons techniques.

En attendant de vous retrouver le comité et moi-même vous souhaitons un bon printemps avec des conditions météorologiques clémentes.

Alain PIERRE



OFFRE DE BIENVENUE :

3 mois remboursés pour toute nouvelle cotisation

Contactez Pierre MEYER
votre ambassadeur départemental
06 86 80 83 67

Rappel

Il n'est pas trop tard pour envoyer votre chèque libellé au nom de l'ANR 54 à :

Christiane PIERRE 1 Allée Costes et Bellonte 54420 SAULXURES LES NANCY

Téléphone 03 83 21 91 33

Note importante : l'ANR reconnue d'intérêt général vous donne droit à une réduction fiscale de 66% sur cotisation, hors abonnement à la revue « La Voix de l'ANR ». Un reçu fiscal vous sera délivré **UNIQUEMENT** en cas de contrôle fiscal

ADHESION	INDIVIDUEL	reste à charge après déduction fiscale	COUPLE	reste à charge après déduction fiscale
Annuelle avec revue	32€	16.82€	46€	21.58€
Annuelle sans revue	23€	7.82€	37€	12.58€

Déclarer la partie adhésion (23 ou 37€) dans la case 7UF de votre déclaration de revenu

INFORMATION POUR LES ADHERENTS EN PRELEVEMENT : suite à un problème avec la Banque Postale les prélèvements initialement prévus en mars se feront seulement en AVRIL

La Vie du Groupe

Décès :

Le Comité renouvelle ses condoléances aux familles de :

M. DOMINGER Bernard BOUXIERES AUX CHENES
Mme BOURAHLA Lucienne PONT A MOUSSON

Nouveaux adhérents :

Mme HERIQUE Bernadette GONDREVILLE
M. KLEIN Gérard TOMBLAINE
Mme BIANCHI Michèle SAULXURES LES NANCY

ENVOI DE L'ANR INFO

Lors de l'assemblée départementale, j'ai évoqué le coût des frais postaux qui ne cessent de croître et qui impactent notre budget aux ressources déclinantes avec la suppression quasi certaine de notre subvention de la Poste.

Aussi afin d'en amortir le choc, nous proposons à ceux qui le souhaiteraient de recevoir les informations notamment l'ANR Info sur leur boîte mail.

Pour ce faire il suffira de nous adresser un message d'accord sur la boîte mail de l'ANR 54 : anrptt54@wanadoo.fr. Merci d'avance.

Par ailleurs vous pouvez toujours consulter le site de notre association www.anr54.org sur lequel pourront figurer des propositions des autres groupes départementaux lorrains mais aussi des propositions nationales.

Dans les 30 derniers jours ce sont 425 consultations qui ont été réalisées.

GALETTE le 26 janvier 2023

Les rois et les reines ont fait leur retour dans une ambiance festive et dansante. Après-midi réussie et à renouveler.

Spectacle au Belcour à Saint Nabord

C'est par une belle journée ensoleillée que 36 adhérents ont rejoint Saint Nabord pour assister au spectacle du BELCOUR. Cette ambiance intimiste a fait l'unanimité tant pour le spectacle que pour le repas.



Cette photo est également visible sur notre site internet ANR 54 mais si quelqu'un souhaite avoir cette photo sur papier, il suffit de prendre contact avec Alain PIERRE au 03 83 21 91 33 et nous nous ferons un plaisir de lui envoyer par courrier.

Cueillette de Jonquilles par les marcheurs le jeudi 23 mars 2023

Par un temps clément, le groupe a été récompensé de son effort en arrivant sur un tapis de jonquille, guidé par l'animateur qui connaissait l'endroit ! Merci Michel !



BREVES

Aide aux démarches France services

Une aide de proximité dans les démarches administratives

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles. 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse d'assurance maladie, Caisse d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, Ministère de l'intérieur et de la justice, Direction générale des finances publiques.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Démarchage téléphonique

Pour le démarchage téléphonique commercial, seuls sont autorisés les numéros commençant par :

Pour la France métropolitaine : 01 62, 01 63, 02 70, 02 71, 03 77, 03 78, 04 24, 04 25, 05 68, 05 69, 09 48, 09 49.

A partir du 1er mars 2023, le démarchage téléphonique est encore plus encadré. Il est interdit le week-end et les jours fériés. Il est autorisé la semaine de 10 heures à 13 heures puis de 14 heures à 20 heures. Cet encadrement s'appliquera que vous soyez inscrit ou non sur la liste BLOCTEL

Passeports et cartes d'identité

Anticipez le renouvellement, trouvez un rendez-vous en mairie!

Vous prévoyez un voyage à l'étranger ? Vérifiez la validité de vos titres d'identité et anticipez leur renouvellement bien avant la date d'expiration ! Face à l'affluence des demandes et à l'allongement des délais depuis plusieurs mois, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) a mis en place un nouveau service facilitant la prise de rendez-vous en mairie et met à leur disposition un moteur de recherche permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

Site : ants.gouv.fr